



ATLAS DES PAYSAGES DES PAYS DE LA LOIRE

**Comité de pilotage
de lancement – 27/06/13**





1. introduction par la DREAL
2. Présentation de l'équipe et de la méthode de travail
3. Planning des 13 mois d'étude
4. Lancement du travail participatif
5. Les premiers résultats

COORDINATION DE L'EQUIPE

Pilotage global de l'étude
VU D'ICI

EXPERTISE PAYSAGERE

Analyse paysagère,
dynamiques perçues

Echelle régionale
VU D'ICI
Appui URBAN'ISM

Echelle départementale
VU D'ICI (44-85-53)
URBAN'ISM (49-72)

EXPERTISE GEOGRAPHIQUE

Lecture Stratégique

Analyse, dynamiques
et prospective
TERRE NEUVE

Approche géographique
Economie du paysage
Définition des enjeux et indicateurs
VU D'ICI

APPROCHE SOCIOLOGIQUE

Pilotage des enquêtes
sociologiques
EMANENCE

Appui ateliers départementaux
VU D'ICI
URBAN'ISM
TERRE NEUVE

POOL EXPERTISE

INTERNET

Gestion de l'interface
GISEH
Webmestre
AQUALAN

CARTOGRAPHIE

Cartes paysage
(Région/Département/Unités)
Cartes enjeux
ALTHIS

Gestion des fonds cartographiques
et du transfert des données SIG
Cartes analytiques (éco/indic...)
KOGEO

COMMUNICATION

Edition et mise en page
des documents de
communication
ICI

POOL COMMUNICATION

- Une équipe pluridisciplinaire et expérimentée en matière d'atlas de paysages et d'études de grands territoires
- Une répartition des compétences en deux pools
- Une capacité d'animation au service de l'étude



Une démarche en deux temps :

1. Une première approche à l'échelle régionale
2. Une seconde approche à l'échelle départementale

Un objectif de création d'un «réseau paysage» avec comme point de lancement un séminaire Paysage





➤ *Identification et qualification des paysages des Pays de la Loire*

- 1re Etape - Examen des études et documents existants : définition d'une ébauche de découpage de la Région (établissement du profil paysager régional)
- 2ème étape : définition d'une stratégie de visites des sites (premier balayage). Calage de l'arborescence du site
- 3ème étape : Synthèse et proposition d'un découpage (création des fiches unités paysagères)



➤ *Les dynamiques et les enjeux à échelle régionale*

- Etape 1 : Collecte d'information, rencontres acteurs
- Etape 2 : Réalisation de fiches de cas thématiques (dynamiques et enjeux à l'échelle régionale)
- Etape 3 : L'identification des indicateurs du paysage



➤ *Une approche sociologique qui vient ponctuer le processus et éclairer l'approche globale sous l'angle des perceptions*



➤ *Identification et qualification des paysages de Pays de la Loire*

➤ 1re Etape - Examen des études et documents existants : définition d'une ébauche de découpage de la Région (établissement du profil paysager régional):

➤ Un travail documentaire et cartographique en relation avec la définition des éléments de paysage

➤ Un retour sur les atlas existants

➤ Une approche plus centrée sur les dynamiques identifiantes ou banalisantes

➤ Mise en perspective des premières familles de paysage

➤ Présentation en CT 2 pour échange et validation





Un choix stratégique :

Un parti pris de rapidement dépasser l'identification « statique » des paysages et d'aborder plutôt leurs dynamiques:

Un angle d'approche intéressant serait d'aborder les mutations paysagères en termes de dynamiques identifiantes ou dynamiques banalisantes/clivantes tout en étudiant les influences venues d'ailleurs (approche plus systémique des territoires)

Il s'agira par ailleurs de bien rester à une échelle d'appréhension régionale.



➤ *Identification et qualification des paysages de Pays de la Loire*

➤ 2ème étape : définition d'une stratégie de visites des sites (premier balayage).

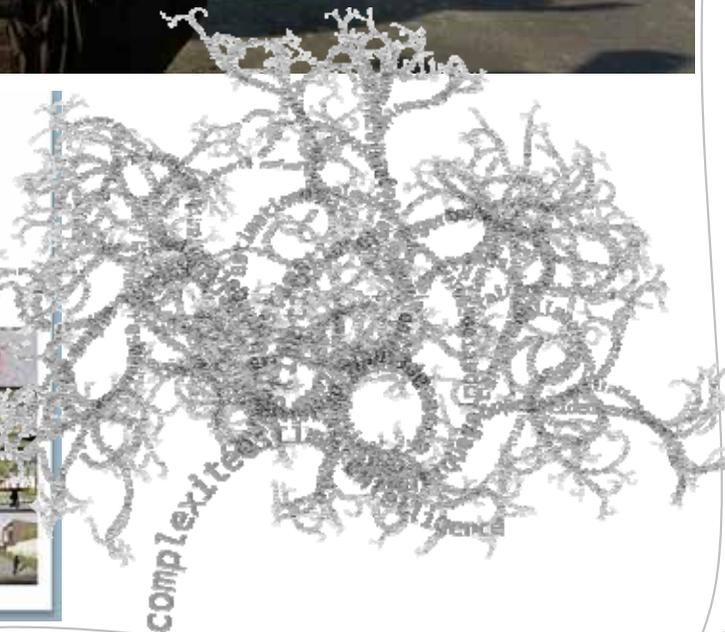
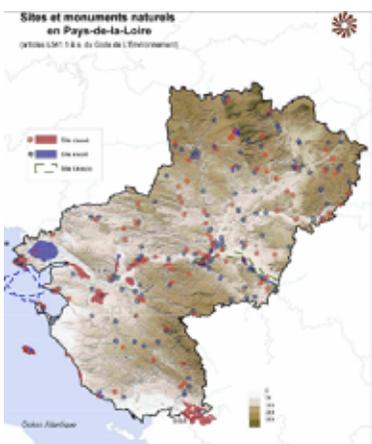
➤ Proposition de deux journées de terrain transversales pour un balayage commun sur un itinéraire choisi

➤ Appréhension de terrain avec observation de cadrage plus accentué sur 85 72 53 et approche sur la perception des dynamiques lisibles

➤ Calage de l'arborescence du site internet

➤ Cadrage de la cartographie et des stratégies de représentation

➤ Mise au point des fiches



COMMINGES

Terre de contraste entre plaine et montagne

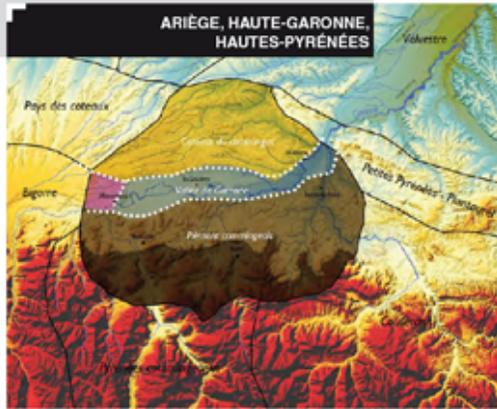


Cette entité paysagère du sud du département de la Haute-Garonne, empreinte de l'ancien comté historique du Comminges qui s'étendait alors de Muret à Luchon et partiellement sur les départements limitrophes de l'Ariège, du Gers et des Hautes-Pyrénées, annonce la transition entre la vaste plaine garonnaise, l'ensemble de coteaux de Gascogne et les montagnes pyrénéennes.

[CARACTÉRISTIQUES]

La Garonne, alors indépendante et sauvage dans sa traversée Pyrénéenne (sud-nord), grossit et change de cap (ouest-est) au contact du plateau de Lannemezan et de la Neste jusqu'à la cluse* de Boussens, dessinant une grande vallée agricole faisant l'articulation entre les dernières collines de l'éventail gascon (Bas-Comminges) et les coteaux plus abrupts du piémont pyrénéen (Haut-Comminges).

Cluse*: vallée creusée perpendiculairement dans une montagne par une rivière, mettant ainsi à jour sa structure en arêtes en créant une gorge ou un défilé encadré par des escarpements.



1. Dernières collines de l'éventail gascon.
2. Plaine garonnaise sur fond des Pyrénées.

« Un paysage façonné par la polyculture et l'élevage
Depuis longtemps, la polyculture et l'élevage caractérisent l'agriculture de ce territoire. Aujourd'hui encore de nombreuses exploitations associent plusieurs productions dans un système de culture plus ou moins complexe où domine l'élevage de bovins (viande et lait). Cette caractéristique s'observe dans les paysages. Les champs dédiés à des productions différentes forment une mosaïque de parcelles ou donnent d'importantes surfaces en herbe, source de nourriture pour le bétail. Des haies quadrillent encore par endroits leurs parcelles, et des lignes d'arbres bordent les rivières et marquent le fond des vallées.

« Une implantation du bâti principalement dispersée
Ce système agricole est à l'origine d'une importante dispersion du bâti. Les fermes ou petits groupes de fermes se placent sur des points hauts en position de contrôle de leurs terres et de leurs troupeaux.

« Un bâti construit avec les richesses naturelles locales
Elles adoptent pour la plupart un plan en aigle associant l'habitation au bâtiment d'exploitation. Les matériaux utilisés dans le bâti en Comminges sont le reflet de la diversité géographique de ce territoire. On y retrouve principalement la pierre, le galet, la terre et bien sûr le bois, très présent dans les charpentes et lattes réalisées sur les bâtiments d'exploitation. Les murs peuvent être protégés d'un enduit à la chaux, dont le coloris d'origine dépend du sable employé : le sable de terre donne une teinte jaune alors que le sable de rivière tend vers le gris. Les toitures sont recouvertes de tuiles canal.

[ÉVOLUTIONS, MUTATIONS, DYNAMIQUES, TENDANCES...]

« Des extensions urbaines non maîtrisées
Face à l'homogénéité apparente des villages anciens, les constructions récentes, inscrites dans un parcellaire plus lâche et souvent en retrait de la voirie, entrent inévitablement en conflit. Dans le cas d'une urbanisation au coup par coup, elles se dressent provocatrices, au cœur d'un site qu'elles s'approprient et consomment sans restriction, participant au phénomène de mitage.



« Une perte des spécificités rurales
Les terrains mal exposés ou sur des pentes fortes sont laissés en friches. Les terres reprises sont quant à elles gérées de façon intensive sur les coteaux. Cela se traduit par une raréfaction des surfaces en herbe au profit des céréales et un recul des haies bocagères, et entraîne une perte des spécificités culturelles (vergers, vignes...). Cela induit une perte de biodiversité, des problèmes d'érosion, de pollution des eaux et des sols...



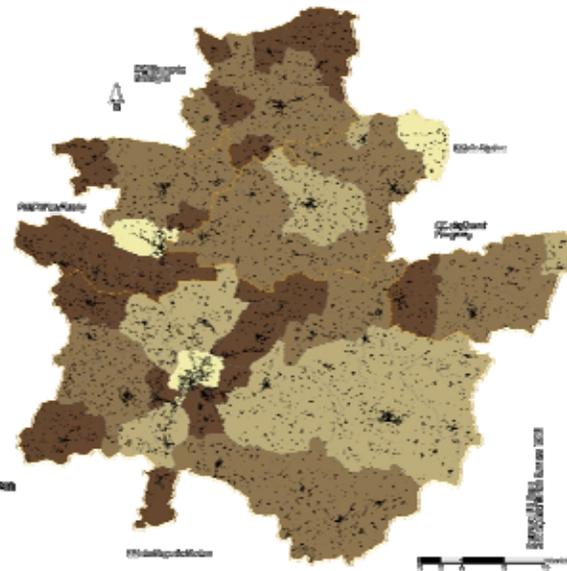
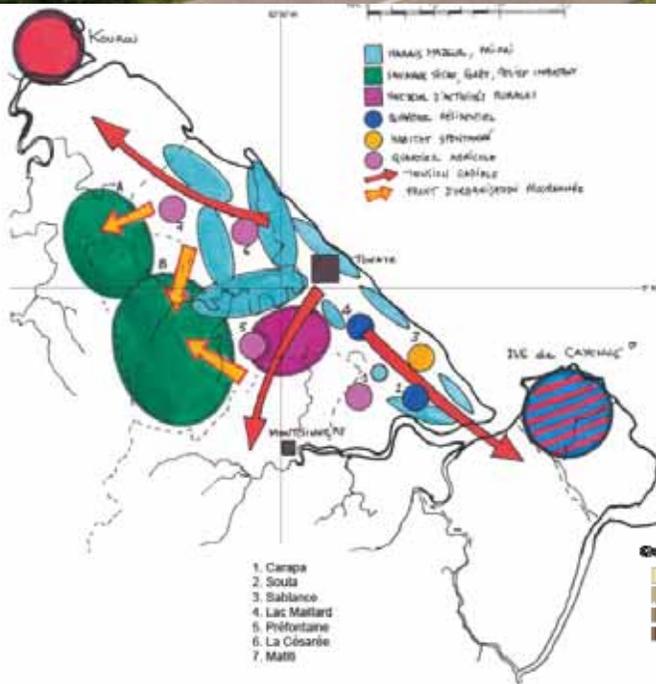
Les 8 Conseils d'Architecture d'Un Habitat et de l'Environnement de Midi-Pyrénées
Rédaction : Jean-François AUBREY/CAUE de Haute-Garonne - Date : jan. 2011
Cartographie & Credits photos : CAUE 31 - Carte graphique : Pauline REDONDES
Cette fiche a été élaborée par l'Union régionale CAUE Midi-Pyrénées avec le soutien technique de l'État.



- Identification et qualification des paysages de Pays de la Loire
- 3ème étape : Synthèse et proposition d'un découpage (création des fiches unités paysagères):

- Mise en forme cartographique avec alimentation de la base de données SIG pour constituer les familles ou ensembles.
- Alimentation des fiches unité sur le site internet (appui sur les documents existants avec une remise à jour)
- Synthèse du profil régional

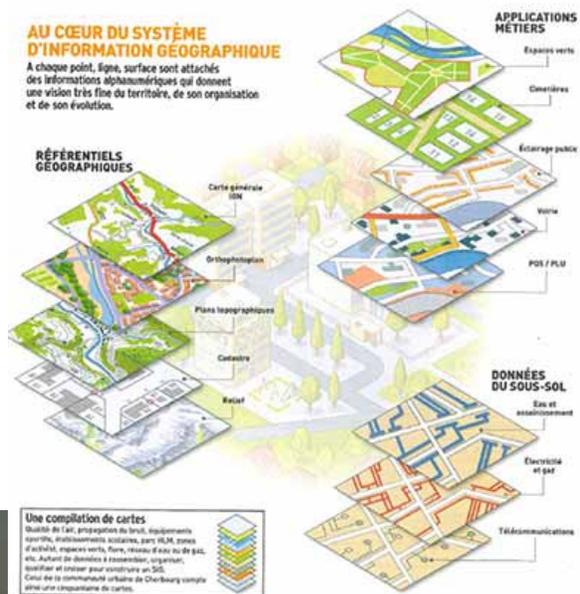
Exemple de fiche de l'atlas régional des paysages de Midi Pyrénées



➤ Les dynamiques et les enjeux à échelle régionale

- Etape 1 : Collecte d'information, rencontres acteurs
- Etape 2 : Réalisation de fiches de cas thématiques (dynamiques et enjeux à l'échelle régionale)
- Etape 3 : L'identification des indicateurs du paysage





Documents restitués en tranche A

1. Une présentation de la notion de paysage
2. La description socle géographique de la région qui profile ses ensembles paysagers
3. Les ensembles et les familles de paysage
4. Une synthèse sur les perceptions sociales et les représentations des paysages
5. La présentation des dynamiques et des enjeux à l'échelle régionale avec fiches thématiques
6. Une introduction aux indicateurs de paysage
7. Une synthèse sur l'analyse économique des paysages
8. Une première présentation du découpage régional en unités paysagères avec fiches

Comité technique de démarrage

03/04/2013

Identification et qualification des paysages de Pays de la Loire

1re Etape - Examen des études et documents existants : définition d'une ébauche de découpage du Région (établissement du profil paysager régional)

CT 2 de présentation et de validation	avril/mai 2013
Travail sur l'architecture du site et les bases cartographiques	fin mai 2013
Journées de terrain communes	mai/juin 2013
COPI de lancement	juin-13
	fin juin 20103

2ème étape : définition d'une stratégie de visites des sites (premier balayage). Calage de l'arborescence du site

Premier cadrage des unités paysagères et réflexion sur les ensembles et familles à l'échelle régionale	
Préparation d'un carnet d'acteurs	juin-13
CT 3 présentation du carnet d'acteurs, arborescence du site, orientations du travail de terrain et cadrage des fiches	juil-13
Investigations de terrain + premières synthèses	juillet-septembre 2013
CT 4 Préparation Séminaire + validation du livret acteurs + alimentation du site (profil régional, livret d'acteurs) + validation cartographie	sept-13

3ème étape : Synthèse et proposition d'un découpage (création des fiches unités paysagères)

Lancement du livret acteur en fonction de la date du séminaire	
Réalisations graphiques (carto UP + dessins)	
Alimentation des fiches UP et du site internet (fiches UP)	
Synthèse livret d'acteurs	
CT 5 Présentation programme séminaire, synthèse socio-régionale, validation des unités paysagères	nov-13
Participation au Séminaire (tables rondes)	dec-janvier 2013
Retour synthèse du séminaire	fevrier 2013

Les dynamiques et les enjeux à échelle régionale

Etape 1 : Collecte d'information, rencontres acteurs

Enquetes départementales sur la base du retour séminaire (questionnement sur des échelles régionales) + échange avec acteurs clé	fevrier 2013
Atelier interrégional	janv-fév 2013
Réception et traitement des données statistiques disponibles / dynamiques	dec/janv 2013
CT 6 tendances d'évolution et enjeux - Validation des fiches thématiques traitées à l'échelle régionale	fin février 2013

Etape 2 : Réalisation de fiches de cas thématiques (dynamiques et enjeux à l'échelle régionale)

Terrain complémentaire éventuel (notamment quelques points d'observatoire 44...)	février-mars 2013
Production de fiches et alimentation du site internet	mars-avril 2013
CT 7 de présentation et validation	début avril 2013

Etape 3 : L'identification des indicateurs du paysage

Proposition d'indicateurs de paysage en fonction des tendances et enjeux révélés	avr-13
COPI 2 présentation finale et restitution	fin avril 2013



Une démarche qui ponctue la méthode et vise à lancer une dynamique de réflexion autour de la question du paysage

1. La constitution d'un livret d'acteurs comme un préalable
2. La participation à une table ronde sur les perceptions sociales du paysage (nourrie de la synthèse du retour du livret acteurs)
3. Une mise en perspective des dynamiques paysagères régionales dans le cadre d'ateliers départementaux
4. Une synthèse qui s'intégrera dans le site



Premiers résultats

Vu d'ici

14

Une unité de paysage se caractérise par
une ossature structurante et lisible
qui s'articule autour d'éléments de paysage marquants
qui interagissent les uns par rapport aux autres.
Cela se traduit par :



La compréhension de
la **structure du
paysage** de ses
modes de
fonctionnement et de
lecture spécifique et la
définition d'une
portion de territoire

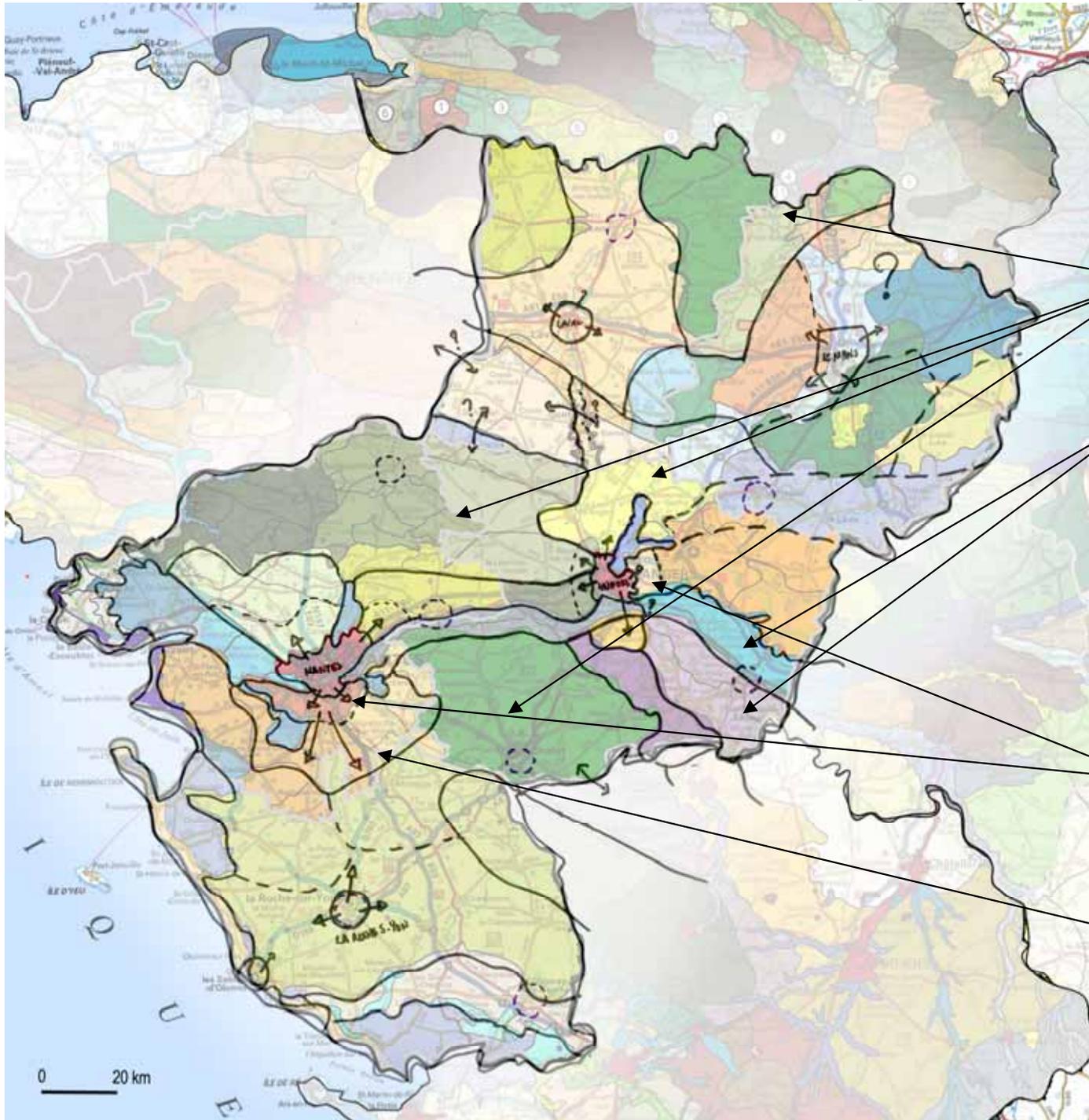
La détermination
d'une **ambiance
propre et
spécifique**, appuyée
sur la constance de
certains composants
et leurs similitudes
visuelles



La détermination et la qualification des **limites
de l'unité**
Limites visuelles et/ou fonctionnelles
Limites nettes ou subtiles
transitions ou continuités paysagères

La variation dans la représentativité de ces
composants par rapport à leur force
paysagère, leur impact, peut conduire à
délimiter des **sous unités paysagères**
éventuelles

La notion d'unité paysagère ne repose pas sur un paysage homogène car un paysage est fondamentalement hétérogène mais sur son caractère unique. Lorsqu'il s'agit de délimiter des unités, la principale difficulté est de faire la synthèse entre des caractères physiques, sociaux et dynamiques, qui chacun pris isolément formeraient des ensembles ne se superposant pas nécessairement. Aussi, l'unité paysagère se détermine par rapport à ses voisines, c'est-à-dire qu'elle acquiert son individualité par comparaison avec les paysages environnant.



Pour partir des acquis...

Premières réflexion sur les unités paysagères existantes et identification des premières limites stables et des fusions potentielles:

1. Des unions trans-départementales lisibles (avec des sous-découpages induits : cf. haute vallée de l'Erdre)
2. Des unités qui préservent leur caractère à échelle régionale
3. Des divergences d'approches méthodologiques qui posent question (Sarthe?)
4. Des paysages urbains pas tous traités de la même manière (voir absents de certains atlas: Laval, le Mans...)
5. Des Unités composites de frange qui posent question notamment par rapport au rythme de développement des métropoles
6. Des limites liées à des arbitrages départementaux qu'il faudra redéfinir (ex du vignoble nantais)







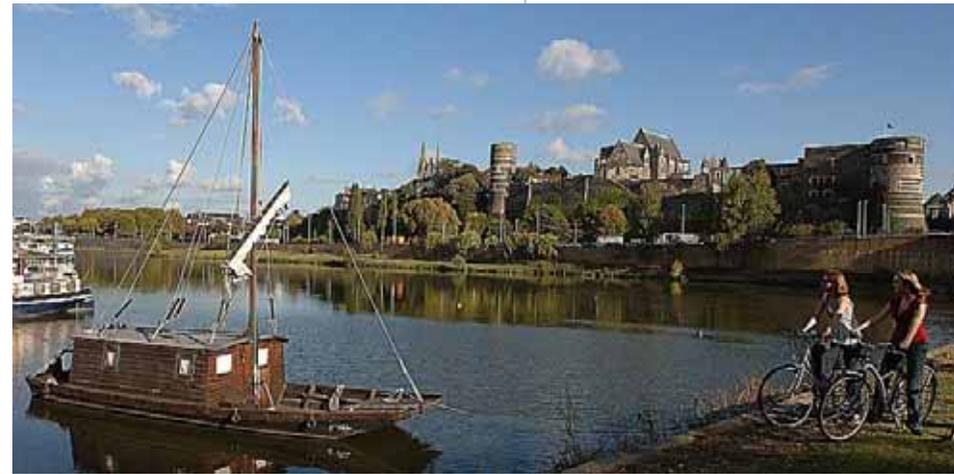
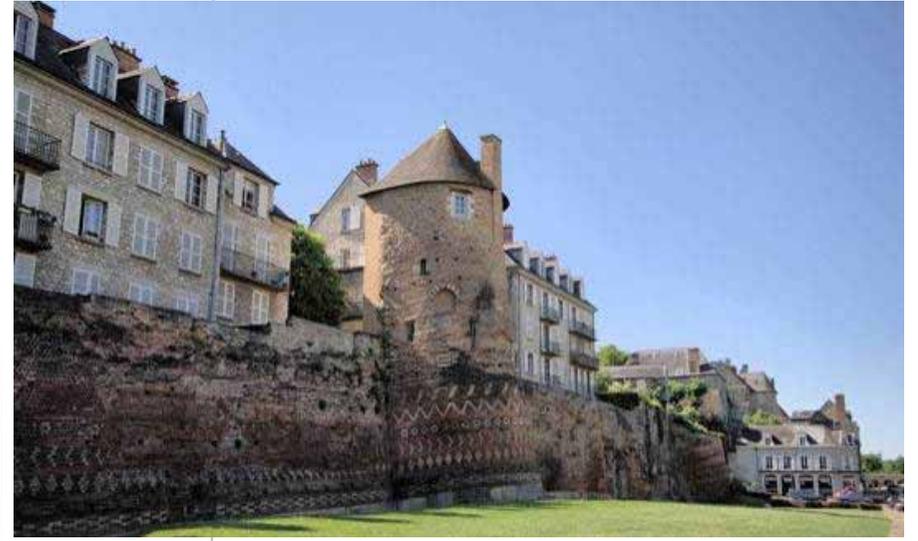
Les prairies inondables ou les pâtures de marais







Les ensembles urbains côté face



Les ensembles urbains côté pile





Ensembles et familles de paysages

Deux types de regroupements sont possibles : par contiguïté et par ressemblance.

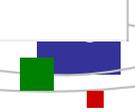
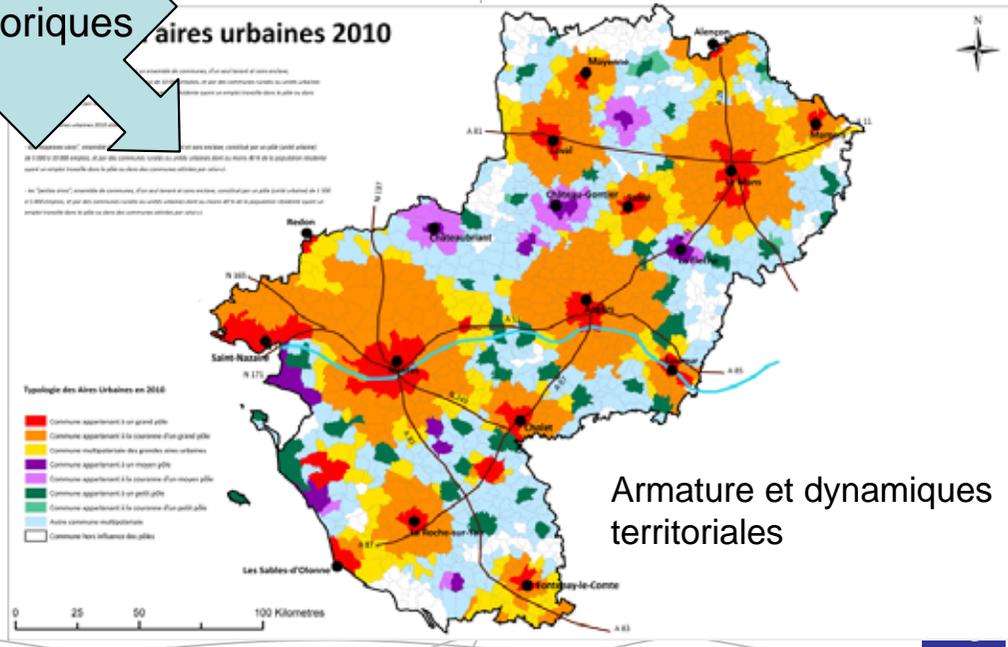
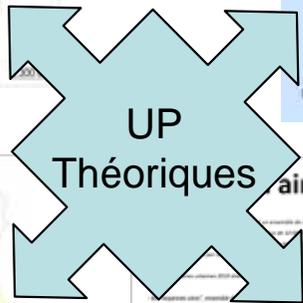
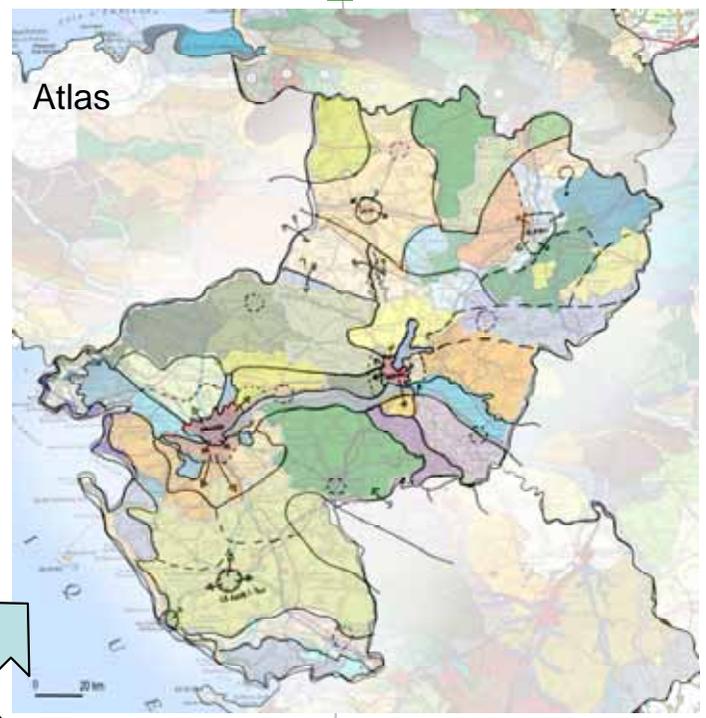
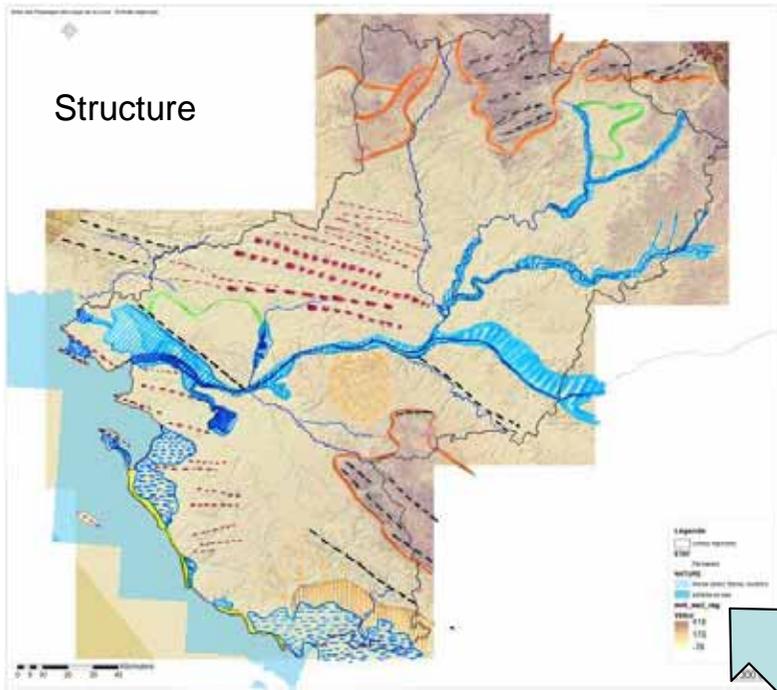
C'est une agrégation spatiale d'unités continues (Echelle : du 250 000 au 1 000 000°)

Famille :

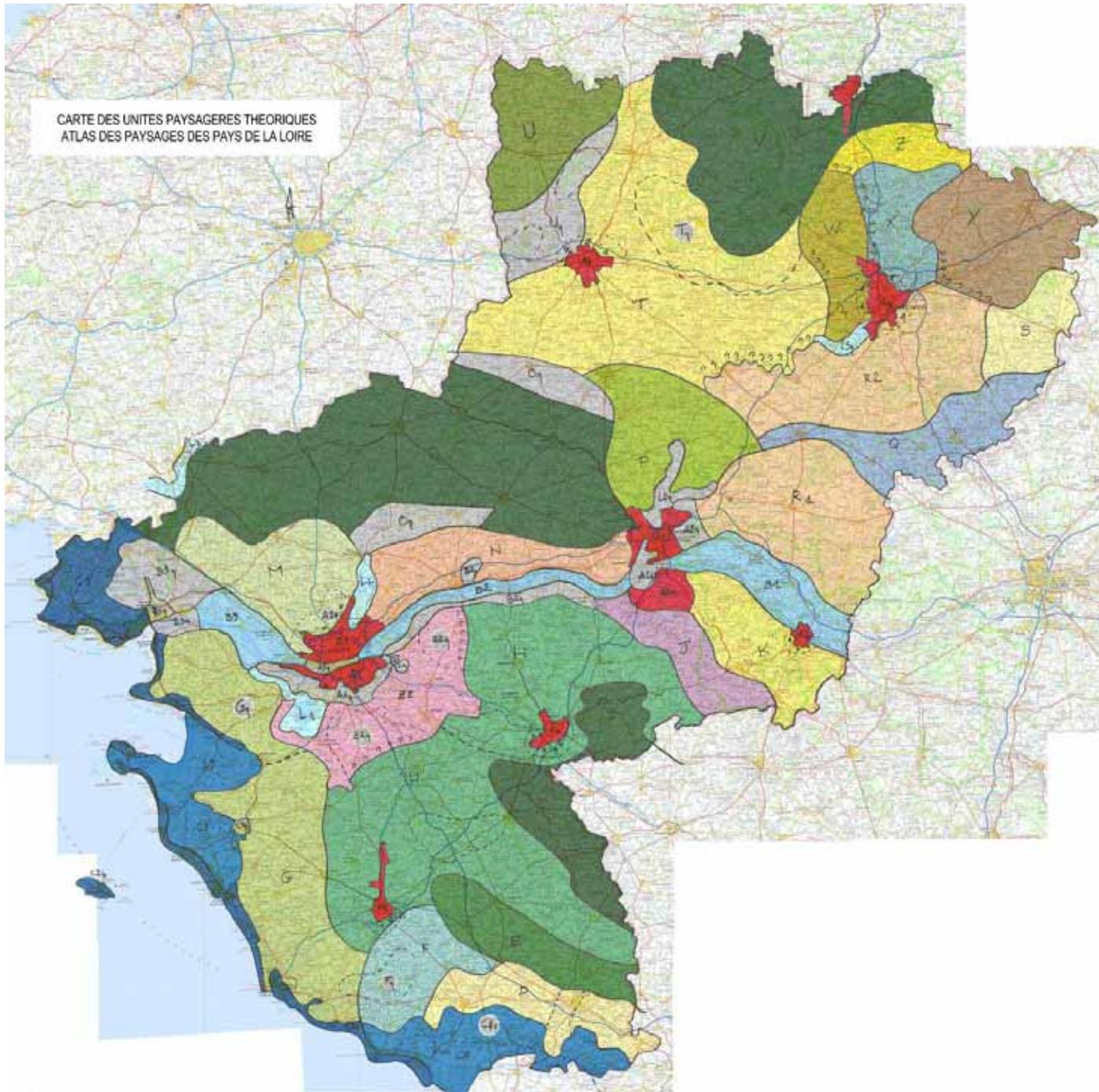
Regroupement par ressemblance, proximité sémantique

Pas d'échelle mais il faut alors préciser le (ou les) critère(s) d'identification de la famille : Ces regroupements peuvent être effectués selon différentes approches qui peuvent être croisées : les formes du territoire (morphologie, géomorphologie, ...), les perceptions sociales, les dynamiques.

Vers une carte théorique des unités paysagères à l'échelle régionale



Unités paysagères régionales théoriques



1. Une unité paysagère est-elle forcément contiguë ?
2. Une unité identifiée à l'échelle d'un atlas départemental peut-elle devenir sous-unité à l'échelle régionale ?
3. Une sous-unité départementale peut-elle changer d'unité à l'échelle régionale ?
4. Un débat tranché à l'échelle départementale doit-il et/ou peut-il être rediscuté à l'échelle régionale (ex Loire estuarienne et Marais de Brière) ?
5. Comment intégrer les zones composites de péri-urbanisation ?
6. Quelle dénomination des unités préférer (description géographique, référence locale) ?

Identification et qualification des paysages de Pays de la Loire**1re Etape - Examen des études et documents existants : définition d'une ébauche de découpage à l'échelle de la région**

avril/mai 2013

Prise en main des outils web et cartographiques

Profil géographique de la région (système territorial)

Collecte de données cartographiques, synthèse des données objectives

Recadrage de la méthode d'approche sociologique

CSST 2 de présentation et de validation

4-juin-13

Travail sur l'architecture du site internet et les bases cartographiques

mai/juin 2013

Réunion de coordination

Journées de terrain communes

juin-13

COPI de lancement

27-juin-13

Ouverture du site internet

Mise en place des modules cartographiques

Mise en place des modules participatifs

2ème étape : définition d'une stratégie de visites des sites (premier balayage). Calage de l'arborescence du site internet

Approche des perceptions culturelles (dimension patrimoniale et emblématique du territoire, reconnaissance culturelle)

Réflexion sur les ensembles et familles à l'échelle régionale et première ébauche des unités paysagères

Préparation d'un carnet d'acteurs

juin-13

CSST 3 présentation du carnet d'acteurs, arborescence du site, orientations du travail de terrain et cadrage des fiches

11-juil.-13

Première évaluation des dynamiques pour définir la stratégie de visite de site

Investigations de terrain + premières synthèses

juillet-septembre 2013

CSST 4 Préparation Séminaire + validation du livret acteurs + alimentation du site (profil régional, livret d'acteurs) + validation cartographie (+ présentation travaux stagiaire DREAL sur l'économie et les paysages)

17-sept.-13

réunion de cadrage sur la cohérence interrégionale (2 réunions)

Les deux journées de terrain collectives

- **le mardi 18 juin** pour du terrain en Sarthe, Mayenne et la vallée du Loir. RDV à 9h au château de Durtal et retour prévu vers 17h.

- **le mercredi 26 juin** pour du terrain en Vendée, Loire-Atlantique et une partie du Maine-et-Loire. RDV à 9h à Montaigu (85) et retour prévu vers 17h.

-inscription à :

atlas-paysages-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr